



Septèmes-les-Vallons, le 18 mai 2020

COMMUNIQUE

AM/PB/LAG – _____ Dpt. 2020/S/ *761* /DAG
OBJET : Conseil Municipal

Monsieur le Maire de Septèmes-les-Vallons, informe ses administrés que la première séance de la mandature 2020-2026 du Conseil Municipal, aura lieu le :

Samedi 23 mai 2020 à 11h00
En mairie – Salle Fernand Ros

Compte tenu de l'impossibilité matérielle de réunir l'ensemble des conseillers municipaux dans la salle du rez-de-chaussée en respectant les consignes sanitaires édictées par le gouvernement, destinées à limiter la propagation du COVID-19, les séances du conseil municipal se tiendront exceptionnellement et jusqu'à nouvel ordre, dans la salle Fernand Ros.

Seuls les élus et le personnel administratif seront admis dans la salle. Aucun public ne pourra être accueilli. Néanmoins, le caractère public de cette première réunion sera satisfait par la retransmission des débats de manière électronique.

Ordre du jour :

- 1) **Conseil municipal** : Election du maire.
- 2) **Conseil municipal** : Détermination du nombre d'adjoints.
- 3) **Conseil municipal** : Election des adjoints

Lecture de la Charte de l'élu local conformément à l'article L.2121-7 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales.